



17 septembre mobilisation La CGT de l'AHS : Combative et constructive !!

Prime COVID à l'AHS FC : suite et fin ?

La CGT a limité la casse et permis qu'une prime soit versée aux salariés à la fin du mois de septembre mais on est encore loin du compte !!

Pour la CGT, la prime COVID une évidence et un minimum pour soutenir les salariés de l'association qui ont tous besoin de reconnaissance ! D'autant plus que nos financeurs, ARS, département mettent à disposition enveloppe et crédits !! La DG n'était pas exactement sur les mêmes ondes... Deux positions diamétralement opposées.

La direction une usine à gaz, des calculs alambiqués et moins pour tout le monde et de nombreux salariés écartés. **La CGT pour une prime de 1500€ pour tous parce que légitime et sans créer de division.**

L'employeur pouvait décider unilatéralement ou dans le cadre d'un accord... La CGT a négocié pour permettre d'éviter une décision médiocre et injuste de l'employeur. Il a fallu batailler pour éviter l'écroulement et le dézinguage des montants. Il a fallu déjà se battre rudement pour limiter la casse en réintégrant des salariés dans l'éligibilité et le calcul de la prime, imposer une prime plancher et relever les seuils.



Nous ne voulions pas de division et la CGT n'a pas laissé la chaise vide. Concernant ces seuils, dans les échanges en cours de négociation, l'idée et le principe retenus étaient de permettre aux salariés à partir d'un 80 % d'avoir une prime totale et ceux à partir d'un mi-temps d'avoir une prime à 80% mais l'employeur dans sa rédaction écarte la plupart des contrats à temps partiel d'une réelle majoration en inscrivant 0,81 et 0,51... D'autres restent exclus, services civiques, stagiaires et le mode de calcul reste préjudiciable à tous ceux qui ayant été obligé de s'arrêter pour maladie, vulnérabilité, garde d'enfants (même si nous avons limité un peu la casse pour cette dernière catégorie) ... ces absences contraintes sont décomptées !

Les salariés de l'AHS FC percevront la prime covid à la fin du mois de septembre avec leur paye. Et oui ce n'est pas une mince affaire !!

La CGT a permis qu'elle soit confirmée sur une base de 1500 €, a évité l'usine à gaz et surtout qu'aucun salarié ne soit exclu et ne perçoive rien.

Mais malheureusement nous restons insatisfaits par rapport à nos revendications et loin du compte !! En effet, certains salariés encore ne seraient pas pris en compte alors que la prime plancher qui permettra à de nombreux salariés de ne pas être exclu ne sera que de 150€ et de nombreux collègues auront une prime atrophiée... On évite la proratisation intégrale mais la prime sera quand même calculée au temps de travail contractuel.

Nous avons obtenu une prime qui sera de 800€ pour les salariés ayant été en télétravail et de 1000€ pour ceux qui sont aussi intervenus auprès des usagers mais ces montants seront calculés d'abord en les amputant de périodes d'absences et du temps contractuel.

La CGT a souhaité pouvoir négocier en intersyndicale et a conduit les négociations jusqu'au bout et nous avons tenu cet engagement mais nous ne pouvions signer un accord au rabais et encore moins qui dans sa rédaction biaisait de nombreux salariés.

Nous avons pu, dans les dernières minutes, faire modifier l'alinéa rajouté par l'employeur qui considérait que les directeurs devaient être considérés comme des salariés à part ayant une charge mentale plus importante (sic!!) donc nécessairement considérés en présentiel.

Malgré la menace toujours réitérée du DG de revenir à zéro et de décider seul, la CGT n'a donc pas signé cet accord. Les 2 autres syndicats ont signé **alors qu'il y avait légitimité et nécessité à le renforcer encore**. Il s'appliquera donc ainsi avec ses carences dommageables mais aussi avec tout ce que la CGT a gagné. Nous resterons évidemment engagés et disponibles pour le faire appliquer et pour garantir la sécurité des salariés et des prises en charge de qualité et un accueil digne pendant cette période de pandémie COVID 19 qui persiste et dure depuis le début de cette année.

C'est à nous tous ensemble de se mobiliser, le nombre c'est notre force !!

Le COMBAT DE la CGT, élus, militants, C'EST AUSSI (ET AVANT TOUT) le MAINTIEN et le RENFORCEMENT DE NOTRE CONVENTION COLLECTIVE 66 et DES REVALORISATIONS SALARIALES



ALORS QUE DEPUIS DES ANNÉES NOUS VIVONS :

- Salaires indécents
- Personnel absent non remplacé, cdd à rallonge...
- Fusions, restructurations
- Conditions de travail dégradées, épuisement professionnel, Risques psycho- sociaux accrus (droit d'alerte en juin à l'IME l'Eveil et plusieurs enquêtes accidents du travail...)
- Perte de sens et des valeurs du secteur sacrifiées au nom d'une logique purement financière, comme la tarification et l'ambulatoire à l'Hôpital !

L'ORGANISATION PATRONALE NEXEM RÉPOND :

« On va tout renégocier dans un futur grand environnement conventionnel »
Avec une Convention Collective Unique et Etendue pour l'ensemble du secteur, revue à la baisse Sans moyen financiers supplémentaires,

Car la CC66 est « trop contraignantes pour les politiques ressources humaines ».

... et en attendant notre employeur répond non à nos revendications, revalorisations salariales, même pour les bas salaires en dessous du smic !.. non à une participation majorée à la mutuelle, non aux tickets restos, ...

FACE A LA SITUATION DRAMATIQUE DES SALAIRES DE NOTRE SECTEUR, LA SEULE RÉPONSE DES EMPLOYEURS CONSISTE A RÉDUIRE ENCORE PLUS NOS DROITS.

FACE A LA VIOLENCE SOCIALE QUE VIVE LES SALAIRES, PAS DE TRÊVE. CONSTRUISONS ENSEMBLE UNE RENTRÉE SOCIALE D'AMPLEUR. FAISONS DU 17 SEPTEMBRE UNE GRANDE JOURNÉE D'ACTION !!.

Augmentation significative des salaires pour toutes et tous !

Travailler moins : 32 h pour travailler mieux et des emplois pour tous !

Un système de santé et de protection sociale avec des moyens pour répondre aux besoins de toutes et tous, accessible et dans la proximité !

BESANÇON: 10h30 Place de la révolution / MONTBELIARD :14h00 Champs de Foire / VESOUL: 11h00 Rond-point du Leclerc Express

La CGT DE L'AHS-FC, appelle à se mettre en grève ce 17 septembre (du 16 septembre 21 h au 19 septembre 6h 30 pour le personnel de nuit). **Pour les salariés qui le souhaitent, il est possible de ne débrayer que le temps des manifestations. N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER :**

Notre blog cgt : <http://cgt-ahsfc.org/> Page facebook : https://www.facebook.com/CGT_AHS_FC